



Founex, le 12 décembre 2017/CL/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **11 décembre 2017**, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis no 30/2016-2021, relatif à la révision des Statuts de l'ASCOT et donc les Statuts révisés
objet soumis à référendum ;
2. Approuvé le préavis no 31/2016-2021, relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 68'000.00 concernant des travaux d'entretien du restaurant du Centre sportif, ainsi que de l'agrandissement et de la couverture de la terrasse existante
objet soumis à référendum ;
3. Approuvé le préavis no 32/2016-2021, concernant l'intégration des comptes du Pot Commun de Terre Sainte dans le budget 2017 de la Commune de Founex
objet soumis à référendum ;
4. Approuvé le budget 2018 (préavis no 33/2016-2021).

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.